

Intervention de Bernard Thibault à la Cité de l'immigration le 12 octobre 2010

Chers camarades,

Par un concours de circonstances, on se retrouve ici le 7 octobre, qui, pour le mouvement syndical mondial est la Journée mondiale de lutte pour le travail décent dans le monde entier. C'est la raison pour laquelle, avec Francine Blanche, nous avons retenu cette date pour faire le point sur la situation des travailleurs sans papiers engagés dans l'action pour la régularisation. Ce n'est pas réglé. Nous avons fait une conférence de presse ce matin.

285 initiatives sont prévues dans le monde aujourd'hui, organisées par les syndicats, pour faire reconnaître la nécessité que les travailleurs puissent travailler dans un cadre réglementé qui leur assure les droits fondamentaux, le droit du travail, le droit à la protection sociale, à la retraite. Et naturellement le droit d'être reconnu comme travailleurs et de pouvoir circuler librement sur le territoire sur lequel il exerce ce travail. 285 initiatives dans le monde et à Paris, de nouveau cette initiative solidaire, de plusieurs milliers de travailleurs sans papiers qui continuent la lutte pour la régularisation. Comme nous le disons depuis des mois : Ils bossent ici, ils vivent ici, ils doivent demeurer ici, c'est évident.

Nous savions que ce serait une bataille longue et difficile face à un pouvoir qui peut apparaître comme intransigeant. Mais vous savez qu'il y a beaucoup de sujets en France où en ce moment on mène des batailles longues, difficiles, qui se heurtent à beaucoup d'intransigeance. Et en même temps nous pensons, comme vous, et c'est ce que vous faites, qu'au fur et à mesure qu'il y a des mobilisations qui s'étendent, qui se multiplient, qui se développent, aucun gouvernement ne peut résister totalement à une pression sociale lorsque se crée un vrai rapport de force. Et je crois que l'on peut se féliciter, même si le combat est long et difficile, d'être parvenu à créer un vrai rapport de forces. Dans les éléments que l'on mettait en avant ce matin dans la conférence de presse, il y a la juste reconnaissance des travailleurs sans papiers et la dénonciation de l'attitude du gouvernement qui manifestement joue la montre, puisqu'il n'a pas respecté les engagements pris à l'issue des autres initiatives syndicales et des autres mobilisations que vous avez tenues.

On connaît aussi un certain nombre de raisons, politiques, et même politiciennes, qui font que dans un pays où on veut faire débattre d'identité nationale, où on prétend associer immigration et délinquance, il est difficile pour un tel gouvernement de reconnaître qu'il faille régulariser la situation des travailleurs sans papiers.

Aux yeux de beaucoup de salariés, votre combat est de plus en plus légitime. Parce que les travailleurs sans papiers sont d'abord des travailleurs, ce qui justifie la

reconnaissance des mêmes droits que les autres salariés. Dans le syndicat c'est un principe intangible : tous les travailleurs à égalité de droits, quelles que soient leurs nationalités, leurs origines, leurs couleurs de peau, leurs convictions religieuses. Nous reprenons ce matin ces arguments sur un sujet très largement d'actualité dans la société française : l'avenir et le financement du système de retraite. Il y a parmi les travailleurs sans papiers, et il y en a parmi vous, ceux qui sont déclarés et cotisent et sont affiliés à la sécurité sociale. Ce qui est déjà aberrant dans la mesure où on reconnaît leur affiliation à la sécurité sociale mais on ne reconnaît pas par exemple la légitimité de leur présence sur le territoire. Mais il y a aussi le cas de travailleurs sans papiers qui ne sont pas déclarés, qui travaillent mais ne cotisent pas aux organismes de sécurité sociale. Or à un moment où l'on cherche des financements, on peut estimer par exemple que la régularisation des travailleurs sans papiers en France peut permettre aussi d'apporter 1 milliard de ressources supplémentaires aux organismes de protection sociale. Raison de plus pour qu'ils soient régularisés.

Ma journée n'est pas totalement finie, puisque justement il y a en ce moment l'examen au Sénat du projet de loi sur le système de retraite. Je ne peux rester très longtemps auprès de vous. Mais ma présence consiste aussi à apporter mon soutien de nouveau, un peu plus fort, si cela peut être utile dans cette circonstance, en montrant par la présence du secrétaire général de la CGT, c'est bien toute la CGT qui est engagée et qui continuera à être engagée dans ce combat. Et au regard des discussions de cet après-midi dont Raymond et Francine nous ont rendu compte, je vais regarder si on ne peut pas insister un peu plus sur le sens de la revendication. Il faut arrêter de tergiverser et que vous obteniez les récépissés et autorisations de séjour et travail conformément aux engagements pris.

Je sais, nous savons tous, que c'est un long combat. Qu'il faut beaucoup de courage, vous en avez. De la détermination, vous en avez fait preuve. Que c'est la solidarité qui permet de faire face. Et vous en avez fait preuve. Il faut la maintenir. C'est ça qui fait que l'on reste fort. Et à partir de là, il n'y a aucune raison que l'on n'obtienne pas satisfaction.